

CONTRIBUTION POUR LA CONFERENCE NATIONALE DES 10 ET 11 AVRIL 2021

Proposition pour la thématique sur la « jeunesse »

Tout d'abord il existe autant de jeunesse que de jeunes différents. Tous les cas ne se ressemblent pas ; en effet entre un étudiant et un jeune vivant encore chez ses parents, au chômage non indemnisé, les problématiques ne sont pas les mêmes. C'est pourquoi il faut mettre en place un revenu minimum d'existence pour les étudiants boursiers et une mutuelle gratuite car beaucoup d'étudiants font l'impasse sur leur santé car se soigner devient trop onéreux et un « RSA » jeunes pour ceux au chômage non indemnisé afin de leur faciliter l'insertion dans la vie : passer le permis car souvent les parents ne le peuvent pas et les aides actuelles sont trop complexes et inaccessibles pour eux (crédit pour le permis à 1€, pas éligibles aux aides de pôle emploi, garantie jeunes à 497€ /mois donc impossible de se payer le permis), pouvoir manger, se soigner, se déplacer par l'intermédiaire des transports en commun et enfin pour terminer offrir à ces jeunes au chômage non indemnisé des formations financées par pôle emploi puisqu'actuellement un jeune sortant de l'école voulant suivre une formation se voit, souvent répondre « c'est une bonne idée mais tu dois financer toi-même ta formation ! Exemple : un jeune sortant de l'école avec un BAC PRO Transport, inscrit à pôle emploi, effectuant des petites missions d'intérim, désire passer ses CACES afin d'augmenter ses chances de trouver un emploi durable, s'est vu répondre par sa conseillère Pôle Emploi « très bonne idée mais tu payes toi-même ta formation qui coûte 3000€ ! »